



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

discours du Président de la République devant les évêques de France

Question au Gouvernement n° 821

Texte de la question

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEVANT LES ÉVÊQUES DE FRANCE

M. le président. La parole est à M. Luc Carvounas, pour le groupe Nouvelle Gauche.

M. Luc Carvounas. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre et porte sur le discours que le Président de la République a prononcé devant les évêques de France.

M. Fabien Di Filippo. Il a beaucoup parlé pour ne rien dire !

M. Luc Carvounas. La loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État dispose que la République ne reconnaît aucun culte. Le discours du Président de la République a donc troublé, voire choqué beaucoup de nos compatriotes. Non – je le dis ici, devant la représentation nationale, à l'intention du Président de la République –, le lien entre l'Église et l'État n'a pas à être réparé, puisque la loi de 1905 les a justement séparés. Alors quel lien a été rompu avec l'Église aux yeux d'Emmanuel Macron ? À quoi pense-t-il ?

Pense-t-il au mariage pour tous, alors que le candidat Macron martelait déjà pendant sa campagne que des Français avaient été humiliés par cette loi ? Pense-t-il au remboursement intégral de l'interruption volontaire de grossesse, acquis lors du dernier quinquennat ? Ou pense-t-il aux avancées sur la fin de vie pour le droit à mourir dans la dignité ?

M. Ian Boucard. Il pense aux sondages !

M. Luc Carvounas. Le Président doit s'expliquer. C'est sa responsabilité.

Notre pays comprend 65 % d'athées qui ont droit, eux aussi, au respect de tous. Je respecte les convictions religieuses de tous nos concitoyens et, évidemment, celles du Président de la République.

M. Thibault Bazin. Il croit en Jupiter ! (*Sourires.*)

M. Luc Carvounas. Ancien maire, j'ai moi-même proposé récemment l'organisation d'une grande conférence de consensus sur la place des religions en France. Mais à l'aune de ce discours présidentiel, qui tranchera demain les grandes questions de bioéthique ? Le Président de la République ou le croyant Emmanuel Macron ? (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*) Et puisque la foi chrétienne l'inspire, peut-être devrait-il davantage écouter le pape sur la question des migrants.

Victor Hugo déclarait : « l'Église chez elle et l'État chez lui ». Est-ce bien la consigne donnée par le Président de la République à votre gouvernement, monsieur le Premier ministre ? (*Applaudissements sur les bancs du*

groupe NG.)

M. Erwan Balanant. Relisez le texte de la loi de 1905 !

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, j'ai déjà eu l'occasion, hier, de répondre partiellement à cette question, que je considère importante. À nouveau, je vous appelle à relire le discours du Président de la République,...

M. Christian Jacob. Oh, non ! (*Sourires.*)

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...vous verrez alors qu'en aucun cas il ne correspond à la critique que vous en faites. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

Le Président de la République dit qu'il existe dans notre pays différentes religions et différentes orientations philosophiques et que ce qui fait la liberté de notre pays, la raison pour laquelle son sens des libertés est reconnu dans le monde, tient au fait qu'avec la loi de 1905, on ne privilégie aucun culte ni aucune religion, mais on permet à chacune et à chacun de penser selon sa conscience. Cela est tout à fait fondamental. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

M. Christian Hutin. Ce n'est pas le contenu du discours du Président de la République.

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Quant à vos interrogations sur la loi, il n'y a qu'une loi dans la République française. La loi ne se fait qu'ici, et ce sont les parlementaires, représentants de la nation, qui la font. C'est ce qu'a dit le Président de la République dans son discours. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Luc Carvounas](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 821

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 avril 2018](#)